

Réflexions suite aux réunions des 27 (Comité de Liaison) et 28 Février (Conférence des Présidents) 2015

Ces réunions ont été marquées par un fort engagement de la Ligue et des Cercles sur le front de la Laïcité. L'excellente conférence de J.M. Ducomte a permis de préciser les contours « non négociables » de cette valeur majeure de la République. Parmi les points forts de sa présentation, nous avons retenu particulièrement que la relation laïcité – liberté d'expression ne doit avoir d'autre limite que le risque de porter préjudice à autrui, au sens juridique du terme. Ainsi, dans cet esprit, la notion de blasphème est sans objet, puisque le blasphème ne peut porter préjudice à l'entité abstraite divine dans laquelle se reconnaissent les croyants de toutes obédiences. *La liberté de caricaturer ne peut donc être remise en question sous peine d'attenter à une liberté fondamentale de notre société.*

Tout citoyen de ce pays se doit donc de respecter ce principe, même s'il n'est pas d'accord avec les contenus exprimés.

Dans cet esprit, il serait dangereux de céder à la tentation de la censure, et de son masque l'auto-censure, qui, reculant face à l'intolérance, encourage celle-ci¹.

Ces notions ont rencontré l'assentiment de l'ensemble des participants à ces réunions.

Cette unanimité ne doit cependant pas nous empêcher de nous interroger sur une ambiguïté que l'un de nous a essayé de soulever au cours de nos discussions, mais sans avoir pu se faire comprendre vraiment semble-t-il. Il s'agit d'une simple question de logique, qui ne doit pas être esquivée si nous voulons être honnêtes avec nous-mêmes et avec ceux à qui nous demandons de respecter laïcité et liberté. Simple question de logique donc, mais qui peut avoir des répercussions sociétales graves si nous n'y prenons garde.

Prenons l'exemple de deux des caricatures de Charlie Hebdo que tout le monde connaît :

- celle de *Mahomet porteur de bombe* : si nous comprenons tous, sans hésitation, qu'elle se réfère à la seule minorité musulmane tentée par le terrorisme, sommes-nous sûrs par contre qu'elle ne tombe pas sous le coup de l'amalgame - dénoncé par de nombreux commentateurs des événements de Janvier – suggérant que tous les musulmans sont des terroristes en puissance ?

- moins « caricaturale », et en tous cas moins agressive, du moins en apparence, celle de Mahomet disant : « *c'est dur d'être aimé par des cons* ». Là aussi, deux interprétations sont possibles. L'une, que nous partageons tous sans avoir à réfléchir est : c'est dur d'être aimé **aussi** par des cons ; elle respecte parfaitement les musulmans dans leur très immense majorité. L'autre, subtilement différente, est : tous ceux qui m'aiment sont des cons. Dans ce cas, on passe – subrepticement bien qu'involontairement -, du blasphème à l'injure. Double injure même puisque la caricature provient de non-croyants...

Sur un autre plan, et en laissant de côté pour le moment cette contradiction dont on peut craindre qu'elle soit porteuse d'incompréhensions et peut-être de conflits plus ou moins graves, nous nous référerons une fois encore à J.M. Ducomte dans son rappel très judicieux de la remarque de Condorcet : « proclamer des droits est un non-sens tant que les bénéficiaires n'ont pas une claire conscience de ces droits ». Cette remarque pourrait être complétée par la suivante : ou que, compte tenu de leur héritage culturel et religieux, ils ne puissent les reconnaître comme des droits. Cette réflexion déborde largement du champ religieux, puisque, pour faire bref, elle établit la responsabilité de « celui qui sait » par rapport à « celui qui ne sait pas... ou ne veut pas savoir ». Autrement dit, la relation entre « l'intellectuel » et les autres. Or, ne sommes-nous pas de fait membres d'une société

¹ Remarquons au passage que si, en réponse aux menaces proférées à l'encontre de Charlie Hebdo après la publication des premières caricatures, tous les médias s'étaient déclarés solidaires de leur confrère et avaient pris le risque de les publier eux aussi, les assassins auraient sans doute eu plus de mal à agir et n'auraient pu en tous cas coupler les attaques contre les caricaturistes et contre des juifs.

dans laquelle perdurent, voire s'amplifient, des écarts culturels, voire des hiérarchies entre niveaux culturels au sens large portant sur le religieux mais aussi – et surtout – sur le domaine du social ? Nous rejoignons ainsi un autre aspect du texte précédent de l'un de nous², celui des **inégalités**, qui ont tendance à se cumuler, du domaine social au culturel en passant par le résidentiel (urbanisme), et par rapport auquel notre société ne craint pas d'enfreindre gravement la devise de la République.

On conviendra par conséquent qu'il n'est pas a priori évident d'admettre que tous les musulmans de France partagent le même sens de l'humour que nous, c'est-à-dire... **qu'ils partagent sans ambiguïté la même culture que nous**. Ce qui à première vue ne semble pas poser de problème ...sauf à l'extérieur de nos frontières, chez nos amis anglo-saxons par exemple.

C'est qu'en effet sur ce chapitre s'opposent deux modèles de société, qu'il n'est pas question de hiérarchiser, mais qui reposent sur des logiques distinctes, ce qui n'empêche pas que leurs finalités soient identiques, du moins à l'origine : la constitution d'une entité nationale cohérente, où le vivre ensemble soit assumé sans heurt. Ainsi, dans les deux cas, les différences existantes entre individus ou groupes sociaux sont transcendées par l'adhésion à un projet commun, celui de la Nation. Ces modèles se différencient par contre en ce qui concerne la part plus ou moins grande accordée aux particularismes. C'est ainsi par exemple que dans les pays anglo-saxons (G.B., USA) ou les Empires du passé (Rome, Turquie...), le respect du multiculturalisme est intégré dans un nationalisme affirmé et prosélyte qui impose en retour des limites strictes à la liberté d'expression publique vis-à-vis des croyances religieuses.

A contrario, le postulat de l'égalité de citoyens partageant la même culture fait référence à l'adhésion de chacun, quelles que soient ses racines religieuses ou ethniques, à la « République une et indivisible », unificatrice, que la France a patiemment construite au fil des siècles, sur la base du triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité », complété par Laïcité. Le vivre ensemble est ainsi relié non seulement à la notion de patrie, mais aussi à l'adhésion à des principes fédérateurs.

On voit par-là combien il est difficile de jouer sur les deux tableaux : peut-on logiquement être intransigeants pour garantir la liberté d'expression et considérer que notre société est fondamentalement multiculturelle ? N'y a-t-il pas contradiction entre la culture commune que sous-entend la diffusion – non volontairement provocatrice, c'est évident – des caricatures, et la prise en considération de cultures différentes, c'est-à-dire dont les fondements et l'évolution historique peuvent diverger sur des points essentiels ? Autrement dit, en prenant clairement position en faveur de la liberté d'expression définie plus haut, ne sommes-nous pas en contradiction avec le principe de société multiculturelle défendu par le document « Faire société » de la Ligue ?

Il faut bien voir que les bémols mis ci-avant à la manière de pratiquer la liberté d'expression – et non à son principe - ne mènent pas forcément à la conclusion que nous devons, comme les anglo-saxons, pousser la logique du multiculturalisme jusqu'à refuser le principe des caricatures de Mahomet. Mais est au moins posé un problème de cohérence : si nous maintenons le droit à la caricature (entre autres), nous sommes obligés d'admettre que nous ne sommes pas dans une société multiculturelle, ou en tout cas que nous considérons que ce multiculturalisme doit se résoudre – se dépasser - dans la culture dominante, fédérative, qui inclue la langue et les règles républicaines en intégrant la liberté individuelle et la laïcité. Pourquoi devrions-nous mettre notre patriotisme et notre républicanisme dans la poche, et le réduire à l'esprit de clocher des clubs de foot (y compris lorsqu'ils sont entretenus par le Qatar) ? Les USA, société autrement multi - culturelle que la nôtre, ne parviennent – ils pas à souder leur peuple sur la base de quelques symboles forts de leur identité ? Nous devons donc, nous semble-t-il, revenir aux principes de base qui ont forgé notre République, quitte à réactualiser certains pour tenir compte des interférences avec des cultures importées. Ce qui ne veut pas dire que nous devons reculer, en particulier sur le chapitre de la laïcité, mais les repenser

² M.Masson – Réflexions post-attentats - 22/02/15

pour les rendre moins vulnérables. Par contre, en compensation, nous devons sans doute porter plus d'attention aux inégalités aussi bien sociales que culturelles et résidentielles. Et nous devons d'autant plus aider ceux qui du fait de leur culture de base n'ont pas – encore – acquis, comme le dit Condorcet « une claire conscience de leurs droits »... et une claire compréhension de nos subtilités langagières et « caricaturières ». Ils auront d'ailleurs d'autant plus de facilité à admettre ce raisonnement s'il leur est présenté comme un droit dont ils doivent s'emparer pour exercer leur liberté au regard en particulier de l'expression politique, c'est-à-dire de leur qualité de citoyen. Privilège inhérent à la démocratie, qui devrait compenser largement le désagrément qu'ils peuvent ressentir dans le champ de la religion.

N'oublions pas aussi que cet écart culturel - qui s'il est négligé peut mener au pire - existe de la même manière par rapport à ceux qui ont tendance à se laisser séduire par les slogans du Front National. Les républicains épris de liberté et de laïcité ont sans doute tout intérêt à user de la même pédagogie avec eux qu'avec les esprits religieux, plutôt que de les rejeter avec mépris, ce qui, comme il est de plus en plus clair, ne peut que s'avérer contre-productif.

Ce raisonnement orienté vers une compréhension mutuelle se heurte toutefois à un obstacle de taille. En effet, l'osmose nécessaire entre des conceptions différentes, voire antagonistes, est bien plus difficile à établir au plan culturel qu'à ceux de la langue, de la gastronomie ou de la société de consommation. Elle passe par des rapports humains de proximité, faits d'échanges quotidiens, y compris contradictoires voire conflictuels, bases du vivre ensemble et de démocratie. On voit par là que notre société, si prolixe en déclarations humanistes et égalitaristes, prend de fait le chemin inverse en déconstruisant de plus en plus dans nos agglomérations la mixité économique, sociale et culturelle indispensable à une compréhension réciproque. S'il est sans doute excessif de parler d'apartheid au plan social, compte tenu des moyens mis en œuvre pour le logement, la santé, l'éducation, les aides matérielles, ce terme ne prend-il pas sa vraie signification au plan culturel, avec le développement d'un « racisme d'évitement » inavoué bien plus pernicieux que le « racisme de proximité » ?³

En conclusion, n'y a-t-il pas pour les Cercles et pour la Ligue matière à réflexion, si nous voulons revisiter la cohérence de notre positionnement pour « faire société » ? Ce travail n'est-t-il pas encore plus nécessaire aujourd'hui, alors que notre société traverse une grave crise intellectuelle et morale, que nous sommes de fait confrontés à un « retour de l'Histoire » du fait de la planétarisation des régressions religieuses et des impérialismes financiers, et alors qu'une partie plus que significative du peuple a, en descendant dans la rue en Janvier, appelé à un ressourcement des bases de notre vivre ensemble républicain ?

Nous avons cru comprendre que nous nous sommes quittés ce 28 Février sur l'idée que nous devons réfléchir ensemble sans délai superflu pour aider à résoudre les contradictions qu'ont fait apparaître les événements de Janvier.

Aix en Provence le 28 Avril 2015

Marcel Masson, Cercle d'Aix en Provence, Membre du Comité de Liaison des Cercles, Pierre Lagay, Président du Cercle d'Aix en Provence

³ M.Masson – Socialisme et Territoire, 06/05/2008 – texte proposé pour la contribution des Cercles à la préparation du document « Faire société » de la Ligue